

# 'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)

Décembre 2012

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET-SCHMIT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

[mairie@roke-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roke-lez-beaupre.fr)



## **1- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement**

La loi Barnier prévoit que le délégataire des services publics remette chaque année un bilan du service au Conseil Municipal. L'assainissement rue de la Barre est répertorié comme un point noir, une étude sera réalisée pour des travaux 2013.

## **2- Achat des parcelles 137-139 lotissement des Rosiers**

Le percement entre la rue des Prés Chalots et la rue du Repos prévu au P.L.U. a fait l'objet d'une négociation avec la copropriété du « Hameau des Rosiers ». Les négociations ont abouti à un accord, la commune achète les parcelles 137 (1167 m<sup>2</sup>) et 139 (1550 m<sup>2</sup>) pour 10 141 € pour la réalisation de la voirie. Les parcelles acquises seront non constructibles.

## **3- Achat de terrain alignement rue de Beaupré**

Dans le projet d'aménagement du carrefour de la rue de Beaupré et la rue des Boillons, un giratoire est prévu, nécessitant des alignements sur les parcelles riveraines.

Le Conseil fixe à 5 € le m<sup>2</sup> le prix des acquisitions pour les alignements du secteur.

## **4- Avenant marché travaux Mairie**

Afin de payer les entreprises qui ont réalisé les travaux supplémentaires pour la rénovation de la Mairie, le Code des Marchés Publics impose la signature d'un avenant. Les travaux supplémentaires s'élèvent à 4 500 €.

## **5- Déplacement transformateur rue de la Fonderie**

Le déplacement du transformateur rue de la Fonderie a été demandé à ERDF, il serait alors possible d'installer un plus petit transformateur qui améliorerait la visibilité du carrefour.

## **6- Vente de bois**

L'ONF propose pour 2013 la liste des parcelles de bois sur lesquelles les coupes d'affouage peuvent être réalisées.

## Comité des Fêtes

### CONCERT "TOUS EN SCENE" 13 octobre



Une excellente soirée musicale avec des reprises et arrangements de Supertramp - Genesis - Charlelie Couture - Abba - Zazie - Aretha Franklin - Scorpions - Muse - Ray Charles - Chopin... Très bonne ambiance assurée par des musiciens chevronnés ou de plus jeunes qui apprennent et étaient ravis

de faire partager leur passion et de nous faire découvrir leurs talents !

### REPAS DES BENEVOLES

En raison des travaux, salle Jouffroy d'Abbans, nous avons dû reporter la date. Nous nous retrouverons le 8 décembre. A bientôt !

### NOEL : Le Père Noël s'arrête à Roche vendredi 21 décembre

A 18h15, dans sa calèche place Pasteur, il attendra les enfants pour les rencontrer, les écouter, découvrir s'ils ont été sages, leur donner des bonbons et leur proposer quelques tours en calèche conduite par Hubert Gurnot.... en direction de la salle Lumière où le Comité des Fêtes leur proposera, à 19h30, un spectacle avec :



### NINO LE CLOWN

et des tours de magie avec CLAUDE BOUCHARD !

Pour les "grands" : Concert à l'Eglise samedi 22 à 20h30  
ATOUT CHŒUR et CHŒUR DE PIERRE

## Repas des Aînés



C'est avec un grand plaisir que les membres du CCAS préparent la journée de rencontre des Aînés. Au mois d'octobre 400 courriers ont été envoyés aux résidents rochois de plus de 65 ans pour leur proposer de choisir entre le repas ou le colis.

Le jeudi 15 novembre le couvert était mis à la salle Lumière pour 153 personnes. Une table joliment décorée par les membres du CCAS, les élus et les bénévoles présents à cette grande journée, a été admirée par les convives.

Le repas était confectionné par le service traiteur du restaurant "le Champagne". Les menus avaient été réalisés à la demande du CCAS par les adhérents de l'atelier "Activités manuelles" (merci à cette association mise chaque année à contribution).

Un délicieux gâteau préparé par la boulangerie Dabouzzi a été très apprécié.

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée cette journée. Une douzaine de bénévoles, d'élus et de membres du CCAS ont assuré un service de qualité (un grand merci à ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre).

Avant le dessert, le doyenne Rochoise Madame Madeleine Zorin, 96 ans, a été mise à l'honneur ; le maire, Monsieur Courbet, lui a offert un joli bouquet de fleurs ; ravie, elle a salué l'assemblée. Le doyen du jour, son époux, Monsieur René Zorin, 91 ans, a reçu une bouteille de champagne des mains de Jacqueline Ménétrier, adjointe aux affaires sociales.



Au moment du dessert Jacqueline Ménétrier a rendu visite au doyen du village Monsieur Jean Jussereandot, 92 ans, celui-ci étant souffrant n'a pas pu assister au repas. Avec son épouse Ginette, ils ont bien apprécié le gâteau qui leur a été porté.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain même période pour cette réunion tant attendue par nos Aînés.



## *Les fleurs de l'automne*

Avec la Toussaint reviennent les chrysanthèmes... De toutes les couleurs, ils ont orné cette année encore le rond-point d'entrée du village. De quoi le rendre agréable pour tous ceux qui y sont passés.

Mais cette fois, pas de ces grosses courges qui l'année dernière les avaient accompagnés : des mandrins les avaient nuitamment subtilisées, sans doute pour en faire commerce. Dommage !



## *Des bonbons ou un sort!*

Mercredi 31 octobre nous avons eu la visite de sorcières, fantômes et autres monstres en Mairie.



Heureusement nous nous étions approvisionnées de confiseries, aucun sort ne nous a été jeté!

## Inauguration Centre de tri



Le centre de tri de la Poste qui était situé 46 rue Nationale a déménagé et investi de nouveaux locaux beaucoup plus fonctionnels 7 chemin de Terre Rouge.



## Histoire de bouchons

Il était une fois un bouchon de plastique... Tel que celui-ci.



Sa vie ne se termine pas lorsque la bouteille, le tube, le récipient qu'il obture est vide et mis à la poubelle. Non, grâce à vous, il va connaître une seconde vie.



Dans la cour de la gare se trouve un chalet de bois, installé là il y a déjà très longtemps par l'Association "La Croix verte", association d'Ecologie populaire. Là, vous déposez les bouchons récupérés dans votre cuisine, votre salle de bains, votre cave ou votre jardin. D'autres points de collecte existent dans la région. Mais Roche a un statut particulier puisque c'est là que les bouchons sont traités.

Dans l'ancienne gare de marchandises, mise gracieusement à la disposition de la Croix Verte par la SNCF, deux équipes de bénévoles s'affairent, tous les 15 jours, le lundi et le mardi, de 14h à 16h : au total, plus d'une vingtaine de personnes, qui ont accepté de se dévouer à cette opération "recyclage" des bouchons plastique.



La gare de marchandises : extérieur...



... et intérieur

Regroupés dans des sacs provenant des différents points de collecte, les bouchons sont d'abord déversés sur une table "trieuse" : non, tout le travail n'est pas automatique. Les quatre ou cinq personnes réparties autour de cette table vont :



*Arrivage des sacs de bouchons*

- retirer tous les objets indésirables, et ils sont nombreux puisque dans ces sacs on trouve aussi bien téléphones portables, marteaux, lunettes de piscine, casse-noix, piles de tous formats, clés de maisons et de voitures, ouvre-bouteilles, pinces, pendentifs, ciseaux, bouchons de liège, capsules métalliques etc.

- ôter les bouchons qui ne sont pas du "bon" plastique.

Cette table perforée va également permettre d'éliminer les impuretés de petit format et, en bout de table, un aimant va retenir tous les objets métalliques qui auraient échappé à l'œil des contrôleurs.



*Ouverture d'un sac!*



*Quelques objets insolites trouvés*



*Le tri*

Les seaux contenant les rescapés de cette opération de triage sont déversés sur un tapis roulant monté par Raymond Blondeau. Là, les bouchons sont entraînés vers la gueule grande ouverte d'un broyeur à cinq couteaux, 3 tournants et 2 fixes, qui vont déchiqueter le plastique et en faire des confettis multicolores. Une bande transporteuse les monte vers un big-bag dans lequel ils seront stockés en attendant d'être dirigés vers l'usine de retraitement.





Lorsque 22 sacs pesant chacun entre 800 et 900 kg sont prêts, un camion est affrété pour l'usine de Velesmes Essarts où ce plastique est transformé en granulés qui serviront à fabriquer différents objets en plastique : casiers, palettes, fleures etc.

Deux transports ont ainsi lieu tous les ans, ce qui représente approximativement 36 à 37 tonnes ; et

ce depuis environ une quinzaine d'années.

Lorsque l'on sait qu'un bouchon a une masse d'à peu près 1 gramme, ce sont 36 millions de bouchons qui ont été récupérés et recyclés !

Tout ce bénévolat, toutes ces heures de travail ont une récompense : l'usine de Velesmes rachète la tonne de plastique 265 €. Les sommes ainsi obtenues servent à financer des projets pour des associations de personnes handicapées : aveugles, hémiplegiques pour leur procurer une aide physique, et aux Salins de Bregille pour la confection de livres en braille.



Merci aux deux équipes de bénévoles qui oeuvrent pour un but éminemment social :

- équipe du lundi : Josette Ruffinoni, Madeleine Louis, Odette Sauget, Anne-Marie Paccard, Jeannine Blanchard, Pierre et Paulette Jordain, René Mauran, Raymond Blondeau, René Ruffinoni, Henri Gagneur ;

- équipe du mardi : Monique Vuillemin, Marcelle Girardet, Thérèse Lelong, Blandine Patte, Yvonne Zingg, Pierre et Monique Vicaire, Marcel Dague, Philippe Guy, Jean Borne, Henri Ménager.

Rappelons que Philippe Guy est le responsable de l'atelier "bouchons" et Alain Aymonier le président de "La Croix verte".

Merci également à tous ceux qui tout au long de l'année collectionnent les bouchons plastique pour, au final, aider les handicapés physiques.



# Etat Civil

A  
u

## Naissance :

Mia RUFFINONI FAYE née le 28 octobre 2012

F  
i  
l

## Décès :

Marcelle VANHOUTTE le 10 novembre 2012

## Culte

D  
u

Dimanche 2 décembre : à 10h30, messe à Thise

Samedi 8 décembre : à 18h, messe à Thise

Dimanche 9 décembre : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Samedi 15 décembre : à 18h, messe à Thise

M

Dimanche 16 décembre : à 10h30, messe Novillars

Samedi 22 décembre : à 18h, messe à Thise

O  
i

Dimanche 23 décembre : à 10h30, messe à Chalèze

Lundi 24 décembre, veillée de Noël : à 20h, messe à Thise

Mardi 25 décembre, fête de Noël : à 10h30, messe à Roche

S

Dimanche 30 décembre : à 10h30, messe à Thise



# Bibliothèque

L  
a  
V  
i  
e  
A  
s  
s  
o  
c  
i  
a  
t  
i  
v  
e

Au cours du mois de décembre (les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h hors vacances scolaires), vous pourrez admirer les œuvres de deux artistes exposant autour de deux supports différents. **Angela Campanile** qui utilise des techniques anciennes comme la majolique italienne, exposera ses **céramiques**, **Philippe Balland**, ses **huiles** qu'il travaille avec légèreté et sensibilité. Ensemble, dans la vie comme dans la création, Angela et Philippe ont fondé l'association culturelle et artistique "La spirale rouge", ils donnent des cours et organisent des activités artistiques.



**Lundi 3 décembre, de 16h30 à 18h30,** présentation de l'exposition et **explication des techniques par les artistes.**

**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 6 décembre 2012 de 17h à 19h.

**Atelier Ecriture Enfants** : Mardi 11 décembre 2012 de 16h45 à 18h.

**Accueil des pensionnaires du CEAT** : Jeudi 13 décembre 2012 de 11h à 11h45.

**Club-Lecture** : Vendredi 14 décembre 2012 de 18h à 19h : Les coups de cœur de la Rentrée Littéraire.

Vente de **documentaires au cours des permanences** du mois de décembre

**Attention !** Durant les vacances de Noël, la **bibliothèque ne sera ouverte que le samedi 22 décembre 2012 de 10h à 12h**, pensez à venir chercher vos ouvrages avant les vacances.

Les bénévoles vous souhaitent un





## Planning des matchs :

### CFA 2 (équipe A)

Dimanche 2 décembre à 14h30 : ERN / Clermont Foot 2

## **NOUVEL AN – NOVILLARS**

( Organisation : l'E.R.N Foot)

( Salle avec parquet)

**TRAITEUR : LE CHALET DU CERVIN**

**ORCHESTRE BAL'NEO** ( 5 musiciens et 2 chanteuses )

**65 € /**

**PERS.**

Apéritif : marquisette et ses canapés

Foie gras de canard au Macvin cuit au torchon, compotée de figues  
et toasts de pain D'épices

Couronne de saumon lardée, sauce au vin de l'étoile

Trou Normand sorbet pomme et Calvados

Mini rôti de chapon sauce forestière aux morilles et sa garniture

Assiettes de 3 fromages régionaux et mesclun de salades

Vacherin glace

Café – mignardises – cotillons

**RESERVATIONS : 06. 70 . 17. 00. 32**

## *La création d'entreprise : pourquoi pas vous?*



### **Vous avez une idée, un projet ?**

Venez en parler lors de la permanence gratuite assurée par BGE (ensemBLE pour aGir et Entreprendre Franche-Comté), chaque 2ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie de Roche-lez-Beaupré. Prise de rdv au 03 81 47 97 00.

- mercredi 12 décembre 2012
- mercredi 9 janvier 2013
- mercredi 13 février 2013

### **Cette permanence a pour objectifs de :**

- Susciter et accompagner le plus en amont possible l'émergence de projets,
- Vous informer sur les démarches de création d'entreprise,
- Vous guider dans le parcours de la création d'entreprise.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a confié à BGE Franche-Comté, organisme d'accompagnement à la création d'entreprise basé à Besançon, l'animation d'une permanence à disposition des habitants de Roche-Lez-Beaupré.

Contact : BGE Franche-Comté 2C chemin de Palente 25000 Besançon  
Tel : 03 81 47 97 00



## *Concert de Noël*



### **Vendredi 14 décembre à 20h30 - Salle d'Animation à THISE**

Venez nombreux écouter des chorales auxquelles participent des rochois ainsi que des groupes instrumentaux qui vous enchanteront lors du Concert de Noël qui réunira : la chorale Atout Chœur, le Chœur des 7 villages, le Chœur de Pierre, les deux sœurs : Régine et Joffrette, l'Orchestre d'Harmonie des Chaprais ... et peut-être des surprises

Ce concert sera fait au bénéfice de l'Association "le Cabas" qui va très bientôt ouvrir une épicerie solidaire - dont Roche est partie prenante - à Chalezeule en faveur des personnes défavorisées de l'Est bisontin. Vos dons seront les bienvenus ; soyez-en remerciés par avance.

**Bon Noël à tous !**

## *Histoire de Roche : bois et affouages*

Lors de sa réunion du 12 septembre 2011, le conseil municipal a remis en vigueur la pratique de l'affouage. Affouer, mot du XIII<sup>e</sup> siècle, signifie "chauffer" et maintenant le terme "affouage" est synonyme de "bois de chauffage". L'affouage est lié à l'existence de forêts communales dont l'exploitation se fait au profit des habitants de la commune, sur décision du Conseil Municipal.

Près de la moitié de la superficie de Roche, soit environ 250 ha, est constituée de bois et une partie non négligeable de cette couverture forestière appartient aux communes de Chalèze et de Novillars. Pour expliquer cette apparente anomalie, il faut remonter au Moyen-Age.



A cette époque, il existait des paroisses et des communautés d'habitants. La paroisse de Chalèze comportait trois communautés d'habitants : Chalèze, Roche et Novillars, chacune ayant des biens collectifs, les "communaux", terres pauvres, stériles ou boisées, dont pouvaient user sans discrimination les membres des trois communautés.

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les trois villages, dont la population augmente, vont se partager les communaux, au terme de réunions longues, âpres, parfois des disputes, devant l'église de Chalèze où chaque communauté est représentée par ses échevins et leurs aides. En 1554, les habitants de Roche et Novillars qui font bloc obtiennent la jouissance d'un vaste territoire boisé qui va jusqu'aux limites d'Amagney. Les édiles font le serment sur les évangiles de respecter les clauses de l'accord.



## *Histoire de Roche : suite*

En octobre 1625, les représentants des trois communautés se rencontrent afin de procéder au partage des bois restant communs, situés du côté de Roche : Combe-Jean, Chardenaux, les Combottes, Charmont, la Vaivre et les Aiges. La délégation de Roche est conduite par Jean et Michel Morel prudhommes et échevins, escortés par "Simon Morel, Petitjean Morel dit Roussot, Nicolas Morel, maréchal, Léonard Bachin, Jean Rosiot dit Blanc, Jean et Pierre Riffard, Jacques Morel, charpentier, Pierre Copin, François Clerget, etc.". Il est décidé que le bois des Aiges (dénommé aujourd'hui des Ages) et celui de la Vaivre demeureront communs ; pour le reste, la moitié des bois est attribuée à Chalèze, l'autre moitié à Roche (deux parts) et Novillars (une part).



En décembre, le partage est effectif : Roche et Novillars obtiennent "tout ce qui est bois depuis la Combe-Vuillicard prenant au chemin des Longes-Combes, tirant droit jusqu'aux biens communaux de Thise".

Le reste, au-delà de cette ligne, revient à Chalèze.

En 1669, les habitants des trois communautés entrent en conflit avec le prieur de Beaupré pour la possession du bois de la Vaivre (l'orthographe était alors "la Vesvre") et le 13 février, les représentants des trois communautés se retrouvent à nouveau pour que l'arbitrage soit rendu au nom du comte d'Orange : la moitié du bois de la Vaivre est attribué à Beaupré, tandis que l'autre moitié appartient aux trois communautés de la paroisse de Chalèze. A présent, le bois de la Vaivre appartient à la commune de Chalèze. Selon la tradition, Roche aurait accordé ce bois à la commune de Chalèze en échange de l'utilisation faite par les Rochois de l'église de cette commune (l'église de Roche, d'abord chapelle, n'a été construite qu'en 1695). Nous y reviendrons. La délimitation et le bornage des bois ou des parcelles sont souvent décrits de façon pittoresque faisant référence aux caractéristiques d'arbres : le hêtre fendu, le chêne fourchu, le gros charme, un azérolier etc.

## Roche Insolite



La Vierge, appelée "Notre-Dame du Rocher" à l'origine, a été érigée en septembre 1849, approximativement à l'intersection des rues des Groseilliers, des Champs et de l'impasse des Tamaris, "placée dans une roche de Roche", c'est-à-dire provenant de la carrière ouverte en 1826, selon les termes de l'abbé Hubert Serment, alors curé de Roche. D'un coût de 331,50 francs, cette statue métallique a été bénie par Mgr Mathieu le 20 octobre 1849 qui accorda 40 jours d'indulgence à ceux qui y réciteraient un Pater et un Ave. En outre, le tronc qui y était placé rapportait 80 F par an.

La construction du chemin de fer provoqua son déplacement dans l'église le 23 février 1856, et, au cas où elle aurait été perdue lors du transport, l'indulgence fut renouvelée. Elle demeura en ce lieu une année.

Après quoi, elle fut placée à la pointe formée par les chemins menant d'une part à la gare et de l'autre au passage à niveau 66, sur un piédestal taillé, sculpté et portant des inscriptions latines et protégée par une grille. Ce n'est qu'un peu plus tard que fut construite la maison Sire, puis Ehringer que l'on voit sur la dernière carte postale.



L'aménagement du passage inférieur entraîna la démolition de la-dite maison alors occupée par la famille Jury et un nouveau déplacement de la statue qui trouva un point d'accueil sur une parcelle de sol mise à disposition par Lucien Monnot.

Cette Vierge s'est donc trouvée successivement sur sol public, ecclésial, à nouveau public et enfin privé. Elle a été plusieurs fois repeinte : dans les années 1960 aux frais de M.Borto qui ayant enfin touché dans l'ordre le tiercé maintes fois préparé au pied de cette statue en remercia ainsi Notre-Dame ; par deux conseillers municipaux à la fin des années 1970 ; une nouvelle fois dans les années 1990 ; et enfin en 2010.

